

Note sur les viola des environs de Lausanne et de Vevey

Autor(en): **Rambert, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **5 (1856-1858)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE SUR LES VIOLA DES ENVIRONS DE LAUSANNE ET DE VÉVEY.

Par M. le professeur **E. Rambert.**

(Séance du 18 mars 1857.)

Le genre *Viola* est un de ceux qui renferment le plus grand nombre de plantes critiques. Sous les noms de *Viola tricolor*, *Viola arvensis*, *Viola canina*, *Viola hirta*, *Viola odorata*, etc., on a pendant longtemps groupé bon nombre de formes diverses. On en faisait des variétés d'un même type. M. Alexis Jordan soupçonnant que ces variétés pouvaient cacher de véritables espèces, a soumis à une étude approfondie les *Viola* des environs de Lyon et en général du bassin du Rhône. Ses recherches l'ont conduit à établir un grand nombre d'espèces nouvelles qu'il a décrites surtout dans le deuxième fragment de ces Observations sur plusieurs plantes nouvelles, publiées à Paris en 1846, et dans son *Pugillus plantarum novarum*, publié aussi à Paris en 1852. Il n'a pas détaché moins d'une dizaine d'espèces des *Viola hirta* et *odorata*. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la valeur de chacune de ces espèces; il nous faudrait, pour pouvoir émettre une opinion, des études et des observations que nous n'avons pas faites; mais nous avons cherché, M. Muret et moi, dans quelques courses faites au printemps de l'année dernière, si nous ne trouverions pas dans les *Viola* de notre pays quelques-unes des formes signalées par M. Jordan comme de véritables espèces. Nous avons parcouru dans ce but les environs de Lausanne et les collines qui s'étendent de Vevey à Villeneuve. Nous n'avons pas tardé à reconnaître dans les *Viola* que nous avons observées un très-grand nombre de variétés se rapprochant plus ou moins du type un peu vague de la *Viola odorata* ou de la *Viola hirta*. C'est pour le moment le résultat le plus clair de nos recherches, car au milieu de ces formes nombreuses, à la fois voisines et différentes les unes des autres, il nous a été parfois fort difficile d'entrevoir des limites un peu précises, mais nous recommandons d'une manière toute particulière à l'attention des botanistes les *Viola* des environs de Montreux, de Chillon et de Villeneuve; peu de contrées en présentent un plus grand nombre de variétés plus intéressantes. C'est une localité à explorer à fond si l'on veut bien étudier ce genre difficile. En attendant que de nouvelles études nous aient conduit plus loin, nous nous bornerons à mentionner trois formes qui pourraient bien effectivement constituer trois espèces et que nous croyons avoir distinguées avec quelque certitude. 1° La *Viola multicaulis* (Jord.), assez facile à distinguer, grâce à ses stolons très-nombreux, très-allongés, souvent radicans, à ses feuilles ovales, non acuminées, légèrement et régulièrement crénelées, recouvertes d'une pubescence courte, mais assez bien fournie, et à ses pétales rose-violet, curieusement veinées (*haud colore æquali suffusa*, Jord.), existe en assez grande

quantité dans les bois au-dessus de l'église de Montreux et du château de Chillon, et surtout dans les vergers qui dominant l'hôtel Byron. 2° La *Viola scotophylla* (Jord.), remarquable par ses grandes feuilles triangulaires, nullement arrondies, d'un vert presque noir, par ses pédoncules et son calice rougeâtres, et par ses fleurs ordinairement blanches avec le bout de l'éperon violet, se trouve en abondance sur tous les coteaux exposés au soleil, contre les murs et même dans les bois de Lausanne à Villeneuve. 3° La *Viola alba* (Koch, Syn.) dont M. Jordan craignait d'abord de détacher la *scotophylla* et qui s'en distingue par le vert clair de ses feuilles, aussi d'une forme large et triangulaire, mais d'une pubescence plus ténue et plus courte, par ses pédoncules et son calice d'un vert franc et par ses fleurs complètement blanches, croît sur presque tous les coteaux en compagnie de la *scotophylla*. Il existe surtout dans certaines parties du vignoble de Lavaux, sur les murs. Nous avons cherché avec quelque soin des intermédiaires entre la *Viola alba* et la *Viola scotophylla*; mais ces formes ou espèces, quoiqu'elles voisines, nous ont toujours paru nettement tranchées. Nous ne croyons pas avoir rencontré un seul exemplaire dont on puisse faire une variété intermédiaire ou hybride. Outre ces trois *Viola*, nous en avons recueilli beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous croyons encore avoir reconnu la *Viola permixta* et la *Viola adulterina*; mais comme il nous reste quelques doutes, nous comptons les observer à nouveau. Dans tous les cas, les *Viola alba* (Koch), *multicaulis* (Jord.) et *scotophylla* (Jord.), nous paraissent devoir être considérées comme faisant partie de la flore vaudoise.

NOTE SUR LES FOSSILES D'EAU DOUCE INFÉRIEURS AU TERRAIN
CRÉTACÉ DANS LE JURA.

Par M. E. Renevier.

(Séance du 1^{er} avril 1857.)

M. Jaccard, du Locle, ayant envoyé à M. Ph. Delaharpe une série de fossiles tous fort petits, provenant des couches intermédiaires entre les terrains jurassique supérieur et néocomien de Villars-le-lac près des Brenets, j'ai été appelé par ces Messieurs à les déterminer, et conduit par là à une découverte très-intéressante pour notre géologie suisse.

La couche dans laquelle M. Jaccard a recueilli ces fossiles est une espèce de marne calcaire, d'un gris bleuâtre, qui a été reconnue déjà sur un grand nombre de points du Jura, immédiatement en dessous du calcaire jaune, inférieur aux couches de Hauterive, calcaire nommé récemment par M. Desor, *étage valenginien*. Dans cette couche (marne bleue inférieure) longtemps stérile, M. Lory